

FLEURUSIEN



Fixer sans percer ? C'est possible !

Votre système de ventilation a besoin d'être entretenu

Trucs et astuces pour économiser de l'énergie

Recette du cougnou



SOMMAIRE

3

Édito

4

Fixer sans percer, c'est possible !

5

Le local communautaire au vieux campinaire

Merci !

6

Votre système de ventilation a besoin d'être entretenu

7Chèques, primes et réductions :
voici la liste des aides énergétiques**8-9**

Trucs et astuces pour économiser de l'énergie

10

Mot caché

Recette du cougnou

11

Débarassez-vous proprement de vos encombrants

TIBI: Calendrier des collectes

Ont participé à ce magazine:Jean-Paul Lequeu,
Imprimerie BietlotEditeur responsable:
Jean-Paul Lequeu, Directeur gérant
Imprimerie: Bietlot – Gilly

ÉDITO

La crise énergétique nous oblige à modifier nos comportements. En effet, le coût de l'énergie devient pour beaucoup prohibitif et peut aboutir à un endettement important.

Par ailleurs, nous nous trouvons aussi dans une période de transition où tout le monde devra effectuer des efforts que ce soient les pouvoirs publics, les entreprises ou encore les citoyens. Le changement climatique induit par notre comportement consommateur est une épée de Damoclès au dessus de la tête des générations futures, mais dont nous voyons déjà poindre les premiers effets (catastrophes naturelles, températures excessives, inondations, ...).

Nous publions régulièrement des articles qui incitent à moins consommer de l'énergie. Nous pensons que les efforts de chacun produiront des effets.

Dans les 3 prochaines années, Mon Toit Fleurusien va rénover 275 logements construits pendant les années 1950 et 1960. Nous espérons pouvoir poursuivre dans cette voie et rénover les logements situés au camp Dandois et au Vieux-Campinaire. Cela ne pourrait se réaliser qu'à travers un second plan d'investissement régional.

Nous arrivons dans une période de l'année où nous allons pouvoir profiter des fêtes pour nous détendre et pour passer de bons moments avec notre famille, nos proches. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

Le Comité de Direction

FIXER SANS PERCER ? C'EST POSSIBLE !

Lorsque l'on vit dans une maison, nous aimons l'aménager au mieux pour nous y sentir bien ! Cependant, il y a quelques règles à respecter ! Pour pendre cadres, tableaux, tentures, ..., et respecter les murs intérieurs et extérieurs du bien loué, il est important de ne pas faire des trous partout ! Depuis quelques temps, il existe de nouvelles astuces !

Voici donc une liste de matériel qui vous permettra d'accrocher des décorations sans percer :

- 1. Les pastilles adhésives :** les pastilles adhésives, sont pratiques. Elles se collent derrière une photo et permettent de l'accrocher aux murs sans percer ni clouer ;
- 2. les languettes adhésives :** les languettes adhésives permettent d'accrocher des tableaux et des cadres pesant jusqu'à 5,4 kg, sans percer ni clouer les murs ;
- 3. l'adhésif double face :** très utile pour accrocher des tableaux légers, des cadres ou des photos, l'adhésif double face est facile à mettre en place. Il en existe des épais et des plus fins. Sélectionnez le bon adhésif en fonction du poids de l'élément que vous souhaitez fixer.
- 4. les crochets adhésifs :** ils sont parfaits pour suspendre des guirlandes lumineuses sur les murs sans les trouser ;
- 5. les vis géantes adhésives :** vissez sans percer ni trouser grâce à ce type de visses.
- 6. les crochets ventouses :** grâce à ces ventouses, vous pouvez décorer vos fenêtres, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- 7. les supports en bois :** il s'agit d'une solution intéressante pour afficher ce que vous voulez sans rien percer ;
- 8. les patères adhésives :** on les colle pour ensuite y accrocher ce que l'on veut, ou presque en respectant le poids maximum indiqué sur l'emballage.

En cette période de fête, vous êtes nombreux à vouloir décorer votre maison et créer une ambiance festive et féérique. Pour faire rayonner la magie de Noël, entourez vos guirlandes aux éléments et aux arbres devant votre maison ou installez vos guirlandes à votre fenêtre, à l'intérieur de votre logement à l'aide de ventouses ou de papier collant.

Privilégiez les décorations à poser plutôt que les décorations à suspendre et à fixer au mur.

Vous êtes désormais armés pour créer une ambiance chaleureuse et cosy à l'intérieur et à l'extérieur de votre logement, sans trouser ou percer les murs et les façades !



LE LOCAL COMMUNAUTAIRE AU VIEUX-CAMPINAIRE

Le local communautaire de Mon Toit Fleurusien situé au Vieux-Campinaire est mis à la disposition de certaines associations de Fleurus. Ce lieu est un moyen privilégié pour œuvrer à la réalisation des objectifs de cohésion sociale et en particulier au développement social des quartiers.

C'est pourquoi, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Fleurus l'AMO, le CCLP et le CPAS, occupent ce local chaque semaine pour faciliter les rencontres et favoriser ainsi le processus

d'identification et la mixité. Les actions susceptibles d'avoir lieu au sein d'un local communautaire sont multiples :

- Permanences sociales
- Activités stimulant les liens intergénérationnels et interculturels
- Séances de formation et d'information
- Rencontre des bénévoles
- Services offerts par les partenaires

N'hésitez pas à aller à leur rencontre !

MERCI !

Nous souhaitons remercier nos locataires consciencieux.

Dans chacun de nos quartiers, certains locataires agissent bénévolement dans l'ombre pour assurer la propreté du quartier. Ils ont décidé de vivre dans un quartier propre et accueillant. D'eux-mêmes, ils retirent les poubelles de leur immeuble, balayent leur trottoir, ramassent les feuilles mortes sur la voie publique et entretiennent la devanture de leur logement.

Nous rappelons les bonnes adresses pour se débarrasser de vos encombrants :

- **La Ressourcerie du Val de Sambre :**

tout objet récupérable ou recyclable : 071/47.57.57

- **Le Département cadre de vie de la Ville de Fleurus :**

071/820.369

- **Le Parc à containers :**

rue de Mellet à Fleurus (www.tibi.be).



MON TOIT FLEURUSIEN

VOTRE SYSTÈME DE VENTILATION A ÉGALEMENT BESOIN D'ÊTRE NETTOYÉ

Pour que votre extracteur d'air continue à être utile, il est important qu'il soit entretenu. Si les grilles d'aération sont obstruées par la poussière, l'air ne peut pas circuler correctement. Nettoyer régulièrement son système de ventilation permet de préserver la qualité de son air intérieur. Nettoyer les avec un simple plumeau ou votre aspirateur !

A quoi sert le système de ventilation ?

Ce système assure le renouvellement permanent de l'air à l'intérieur des pièces.

Il permet d'éviter que l'humidité ne reste dans les pièces et que la moisissure ne se développe sur les murs. Un air pollué nuit à votre santé

Deux bonnes raisons pour ne pas boucher les grilles d'aération et aérer son logement :

1/ Maintenir un logement sain :

Fermer les grilles de ventilation ou ne pas aérer votre logement peut provoquer l'apparition de moisissures dans votre logement.

Les grilles d'aération permettent d'éliminer le CO₂ et les polluants présents dans l'air.

2/ Diminuer votre facture de chauffage :

Ne pas ventiler votre logement peut provoquer une augmentation des factures de chauffage. En effet, l'air humide est plus difficile à chauffer que l'air sec. Votre chauffage consommera donc plus d'énergie si l'air ambiant est humide.

Aérer son logement permet de réguler l'humidité présente dans l'air.

Aérer votre logement 2x par jour pendant 15 minutes permet de renouveler entièrement l'air. C'est bon pour votre santé et pour votre logement. Durant ce laps de temps, n'oubliez pas d'éteindre les radiateurs.



NOS CONSEILS ET ASTUCES :



Pensez à nettoyer et à entretenir les grilles d'entrée d'air, la grille d'extraction et du ventilateur.



Ne pas fermer ou boucher les grilles de ventilation aux fenêtres et les dessous de portes intérieures, afin de garantir le renouvellement d'air.



Aérez lorsque vous cuisinez, les fumées que provoquent les huiles de cuisson à haute température ne sont pas sans danger pour la santé !



Raclez les parois pour éliminer l'eau après votre douche, afin de diminuer le taux d'humidité ambiante (à maintenir entre 40 et 60%)



10 minutes, c'est le temps d'aération recommandé pour votre logement, matin et soir. Cela élimine en partie les particules fines ainsi que la poussière et autres composantes allergènes pouvant s'infiltrer à l'intérieur.



Il existe des moniteurs qui mesurent des paramètres essentiels de la qualité de l'air intérieur : le taux de dioxyde de carbone (CO₂), le pourcentage d'humidité relative et la température ambiante.

Ne pas hésiter à compléter la VMC par une ventilation intensive (ouverture de fenêtres) quand on réalise une activité fortement polluante (ex. : peinture, bricolage, nettoyage, quand on est nombreux dans la pièce et en été pour évacuer pendant la nuit la chaleur excédentaire dans le logement).

Chèques, primes et réductions : voici la liste des aides énergétiques



Comme vous le savez, le gouvernement fédéral a décidé d'adopter une série de mesures pour aider la population face à l'explosion des prix de l'énergie. Certaines de ces aides sont versées automatiquement, d'autres nécessitent quelques démarches de votre part.

Voici un petit récapitulatif des chèques, primes et réductions desquelles vous pourriez bénéficier :

1. Tarif social élargi au minimum jusqu'au 31 mars 2023

Une facture d'énergie au tarif social correspond à environ un tiers d'une facture d'énergie moyenne. Ce tarif social est appliqué automatiquement sur les factures d'énergie d'après certains critères.

Le tarif social est une mesure initialement destinée aux personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration, aux bénéficiaires de la Grapa et aux personnes en situation d'handicap. Depuis le 1^{er} février 2021, le tarif social a été élargi à tous ceux qui bénéficient de l'intervention majorée c'est-à-dire certains pensionnés, certaines familles monoparentales et les personnes dont le revenu est inférieur ou égal à +/- 20 000€ brut par an.

2. Réduction de 196€ par mois pour le gaz et l'électricité jusqu'à mars 2023

En détail, le gouvernement octroie une réduction de 135€ par mois pour le gaz et 61€ par mois pour l'électricité. Toutes les personnes ne bénéficiant PAS du tarif social sont concernées! . Aucune démarche n'est à réaliser, les fournisseurs d'énergie se chargent de tout.

Cette aide s'applique sur tous les contrats à usage domestique variables et fixes

conclus ou renouvelés après le 30 septembre 2021.

L'octroi de l'avantage pour les mois de novembre et décembre aura lieu avant le 1^{er} janvier 2023.

3. Prime chauffage de 100€

Cette prime est octroyée à tous les foyers ayant un contrat d'électricité domestique et ce, quelle que soit la source de chauffage utilisée. Le versement de cette prime se fait automatiquement.

4. Chèque mazout/propane jusqu'au 31 mars 2023

Cette prime s'élève à 300€ (avant le mois de septembre 2022, elle était de 225€) pour tous les ménages qui se chauffent au mazout ou au propane et ayant effectué une rentrée de combustible entre le 15 novembre 2021 et le 31 mars 2023.

Les personnes ayant déjà perçu les 225€ initial recevront automatiquement la différence supplémentaire de 75€.

Cette prime ne peut être versée qu'une seule fois par ménage et ne sont pas cumulables. Vous pouvez demander cette aide même si vous vivez dans un logement collectif.

Il est possible de réclamer cette prime jusqu'au 31 mars 2023. Mais comment ?

- Via le formulaire en ligne sur <https://chequemazout.economie.fgov.be>
- Par lettre recommandée au SPF Economie. Vous devez alors imprimer et compléter le formulaire disponible sur <https://economie.fgov.be>

Vous devez fournir une série de documents dont une copie de votre facture, une preuve de paiement avec

votre numéro de compte, votre numéro de registre national.

Si vous avez effectué la demande mais que vous n'avez toujours pas reçu de réponse, pas de panique. Le délai pour obtenir cette prime peut être long en raison du nombre de demandes envoyées. Le traitement de la demande est plus rapide lorsque celle-ci a été effectuée via le formulaire en ligne.

5. Chèque de 250€ pour le chauffage aux pellets

Il existe depuis peu un chèque pellets de 250€, une prime pour ceux et celles qui n'ont pas droit à la prime gaz ou mazout et qui se chauffent aux pellets.

Pour bénéficier de cette prime, vous devez vous chauffer exclusivement au pellet et commander votre pellet en vrac, au moins 500 kilos, à l'adresse de votre domicile. Il est donc primordial de garder votre facture. Une photo de votre installation sera également demandée par l'administration.

Tous les détails ne sont pas encore connus mais seront bientôt disponibles sur le site <https://economie.fgov.be>.

6. Réduction des droits d'accises sur l'essence et le diesel

D'autres aides sont mises en place mais sont moins visibles sur la facture comme la réduction temporaire de 17,5 centimes/litre (TVA incluse) sur l'essence et le diesel, déjà effective à la pompe.

7. Réduction de la TVA sur l'électricité et le gaz

Depuis mars et avril 2022, l'ensemble des ménages belges bénéficient d'une réduction de la TVA de 21% à 6% sur la facture d'électricité et de gaz.

POUR ÉCONOMISER

**1. BÉNÉFICIEZ DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PASSIVE**

La grande source de chaleur gratuite est le soleil. En plus, laisser entrer le soleil dans votre maison vous permet d'éclairer naturellement vos pièces et d'économiser sur l'électricité en plus du chauffage.

Astuce : laissez les rideaux, stores et volets ouverts la journée. Disposez vos espaces de travail ou autre près des fenêtres et économiser de la lumière.

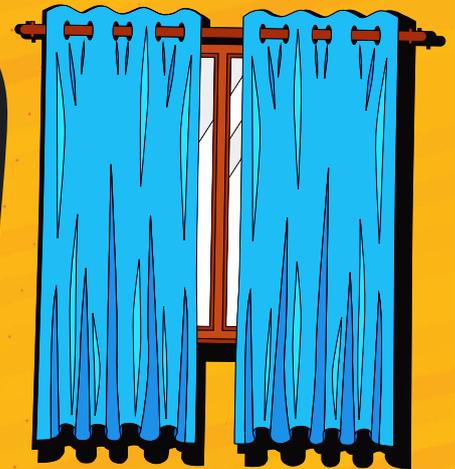
2. PROTÉGEZ VOTRE HABITATION DU FROID

Au cours de la nuit, les fenêtres deviennent très froides, ce qui entraîne des pertes de chaleur importantes.

Astuce : fermez les rideaux dès la tombée de la nuit. Cela créera une barrière contre la perte de chaleur rayonnante et permettra ainsi de conserver à l'intérieur le maximum de chaleur emmagasinée au cours de la journée. Vous pouvez également mettre un tapis au sol pour éviter le froid de celui-ci.

Astuce : Pensez à un tapis pratique pour le nettoyage.

Soyez attentifs à ce que les rideaux ne couvrent pas les radiateurs et suspendez-les le plus près possible des fenêtres.

**3. RÉCHAUFFEZ LES LITS**

Dormir dans une chambre plus fraîche est bon pour économiser de l'énergie mais surtout bon pour votre confort général. Malgré tout, au moment du coucher on a tous envie de s'étendre dans un lit chaud et douillet.

Astuce : placez une bouillotte dans votre lit pour le réchauffer à l'avance. Et pour plus de confort, glissez-y également votre pyjama.

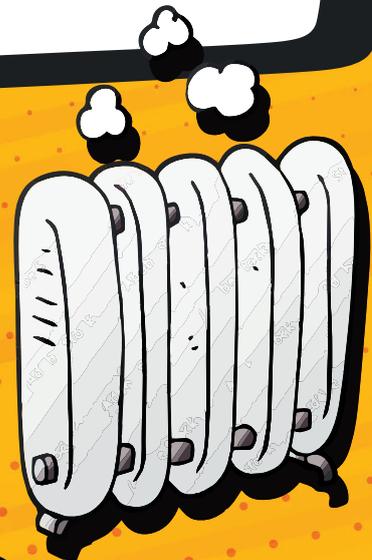
4. OPTIMISEZ LES RADIATEURS

Votre maison ou votre appartement est chauffé grâce à des radiateurs placés contre le mur ?

Sachez que c'est souvent le mur qui absorbe une grosse partie de la chaleur.

Astuce : placez une membrane d'aluminium entre le radiateur et le mur. Grâce à cela, la chaleur sera renvoyée dans la pièce.

Évitez également de disposer des meubles ou un fauteuil devant votre radiateur ou collé aux murs ou de poser des affaires sur votre système de chauffage.



Maintenez une température ambiante de :

Limitez la température à 16°C dans les cha

SER DE L'ÉNERGIE



5. SOYEZ ATTENTIFS À LA CIRCULATION DE LA CHALEUR DANS VOTRE LOGEMENT

La chaleur qui se dégage de votre système de chauffage monte et s'échappe vers les zones les plus fraîches de votre maison. Or, peut-être que certaines pièces nécessitent d'être moins chauffées.

Astuce : garder les portes des pièces que vous ne souhaitez pas chauffer fermées. Par exemple votre couloir ou la pièce de rangement, ou encore une chambre. Cela vous évitera une perte inutile de chaleur dans les pièces de vie. En revanche, veillez à ce que les portes des pièces que vous souhaitez chauffer soient ouvertes.

Astuce : laissez les rideaux, stores et volets ouverts la journée. Disposez vos espaces de travail ou autre près des fenêtres et économiser de la lumière.

6. VÉRIFIEZ VOS AMPOULES

Une ampoule en fin de vie donne moins de lumière et consomme tout autant. Aussi, veillez à utiliser des ampoules moins énergivores.

Astuce : privilégiez les ampoules LED plutôt que les ampoules halogènes. Elles consomment 90% d'électricité en moins et durent plus longtemps. Remplacez également votre ampoule dès qu'elles montrent des signes de fin de vie.



7. VÉRIFIEZ VOTRE CONGÉLATEUR

Le givre présent dans votre congélateur augmente votre consommation énergétique. Une simple couche de 3mm augmente votre consommation d'environ 30% à 40%.

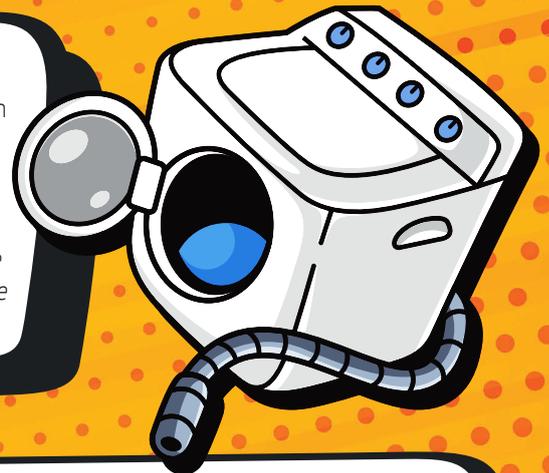
Astuce : dégivrez régulièrement votre congélateur.

8. SOYEZ ATTENTIF AUX CONSOMMATEURS FURTIFS

De nombreux appareils continuent de consommer alors qu'ils sont en veille. Leur consommation en électricité n'est certes, pas très élevée, mais participe tout de même à la note finale à payer.

Le coût de ces appareils branchés en continu, représenterait environ **11%** de la facture Annuelle pour chaque foyer.

Astuce : pensez à débrancher votre télévision, votre micro-onde, votre sèche-linge, votre console de jeux, mais surtout... Votre box internet en cas de longue absence! Celle-ci consommerait à elle seule jusqu'à 200kWh/ an.



9. VEILLER AUX LUMIÈRES

Avec les journées plus courtes, les lumières de votre logement sont fortement mises à contribution, ce qui risque de chiffrer sur votre facture d'électricité.

Astuce : pensez à éteindre les lumières dès que possible, lorsque vous quittez une pièce et pourquoi ne pas installer une petite lampe sur pied dans certaines pièces pour éviter d'allumer la grande lampe.

te de 19-20°C dans votre pièce de vie
les chambres et les pièces inoccupées

MOT CACHÉ

Thème : Poissons (9 lettres)

PAR Louis-Luc Beaudoin

E	E	A	I	G	L	E	F	I	N	T	M	M
S	S	B	E	R	A	I	E	A	H	A	A	E
S	T	R	S	H	Q	H	G	O	R	S	S	I
A	U	O	E	H	C	I	N	A	N	A	U	O
C	R	C	R	M	H	O	I	A	N	R	C	R
S	G	H	R	C	E	C	N	D	R	D	A	P
A	E	E	A	U	H	D	R	I	E	I	R	M
R	O	T	N	E	E	E	P	L	P	N	P	A
A	N	C	H	O	I	S	O	U	R	E	E	L
T	A	H	C	N	O	S	S	I	O	P	E	O
E	L	L	I	U	G	N	A	T	E	L	F	T
A	A	I	P	A	L	I	T	O	B	R	U	T
N	O	M	U	A	S	P	E	U	I	D	E	E

- A** achigan
aiglefin
anchois
anguille
aspe
- B** brochet
- C** carpe
- E** épinoche
esturgeon
- F** flétan
- I** ide
- L** lamproie
lotte
loup de mer
- M** maraîche
- O** ouananiche
- P** piranha
poisson-chat
- R** raie
rascasse
- S** sandre
sardine
saumon
serran
sole
- T** thon
tilapia
turbot

Solution : Maquereau

WWW.GROUPEMODUS.COM



RECETTE : COUGNOU

Le cougnou, c'est LA spécialité de cette période hivernale. Il existe une multitude de recettes et de manière de faire mais nous vous avons sélectionné la manière inratable pour des cougnous parfaits.

Pour 30 cougnous de 90 gr :

- 1kg de farine boulangère
- 250gr d'eau froide
- 200 gr de lait froid
- 2 œufs
- 80 gr de levure fraîche
- 300gr de beurre
- 100gr de sucre fin
- 20gr de sel
- 300gr de sucre P4
- 200gr de raisin **ou** 500gr de chocolat

Préparation :

Dans un pichet, mélangez l'eau froide, le lait et les œufs et diluez-y la levure fraîche. Disposez la farine dans un plat creux, formez un puit au centre et versez-y le liquide à base de levure. Récupérez bien la levure dans le fond du pichet. Mélangez le tout et ajoutez ensuite le beurre en morceau. Travaillez l'ensemble jusqu'à ce que le beurre s'intègre parfaitement. Pétrissez le tout à la main sur votre plan de travail jusqu'à l'obtention d'une boule de pâte. Pour éviter que la pâte ne colle, étalez légèrement de la farine sur votre plan de travail.

Une fois que la pâte ne colle plus et que vous avez effectué une belle boule, ajouter le sucre et le sel à la préparation et pétrissez à nouveau afin de les intégrer à la pâte et de ne plus voir les cristaux à la surface. Si la pâte est trop collante, ajouter un tout petit peu de farine.

Prenez la boule de pâte dans votre main, tapez-la sur le plan de travail et dans le prolongement du geste, étalez-la. Reproduisez le geste plusieurs fois jusqu'à ce que la pâte soit parfaitement lisse.

Recouvrez la pâte d'un bol et d'un essuie afin qu'elle ne sèche pas et laissez-la poser 5 minutes.

Une fois les 5 minutes passées, retournez la pâte sur le plan de travail et étalez là. Pliez ensuite les bords et formez à nouveau une belle boule de pâte.

Laissez la pâte reposer 10 minutes cette fois. Pendant ce temps, préparez les plaques de votre four en étalant une feuille de papier cuisson.

Ajoutez ensuite le sucre, le raisin ou le chocolat en fonction de vos envies. Reformez à nouveau une boule avec la pâte terminée et laissez à nouveau la pâte reposer 10 minutes.

Préchauffez le four à 230°C

Divisez ensuite la pâte en 30 parts égales. Pendant que vous formez vos petites boules bien lisses, cachez la pâte avec un essuie pour éviter qu'elle ne sèche.

Formez avec chaque petite boule un boudin et donnez-lui la forme souhaitée.

Disposez vos cougnous sur une plaque, battez un œuf et badigeonnez les cougnous.

Enfournez les cougnous et diminuez le four à 200°C pendant 11 minutes.

La recette du cougnou en vidéo sur Facebook – Miss Cupcakes - <https://fb.watch/gPokP2F9HL/>

Débarrassez-vous proprement des encombrants

Profitez de l'arrivée de la nouvelle saison pour vous débarrasser de ce qui est cassé, inutilisé ou vétuste. Voici quelques adresses pour vous aider à éliminer vos encombrants :

LA RESSOURCERIE DU VAL DE SAMBRE

Service gratuit auquel la ville de Fleurus est affiliée. Vous pouvez donc faire appel à eux une fois par an gratuitement, pour faire enlever à votre domicile tout objet récupérable ou recyclable (mobilier, canapés, bibelots, articles de décoration, vaisselle et petits ou gros électroménagers.)

Appelez-les au **071/47.57.57**

Plus d'infos sur www.revalsambre.be

DÉPARTEMENT CADRE DE VIE

Le Service Département Cadre de vie de la Ville de Fleurus propose des retraits à domicile de déchets verts et encombrants, maximum 3m3 par mois. Un prix démocratique allant de 3€ à 39€ vous sera demandé, en fonction de votre situation familiale.

Vous pouvez contacter M. DI Paoli au **071/820.369** pour les détails pratiques. Plus d'infos sur www.fleurus.be

LA DONNERIE DE BAULET

Vous pouvez appeler M^{me} Anne Lardinois au **0455/13.32.63** pour donner des vêtements en bon état, objets de décoration et vaisselle.

LE PARC À CONTENEURS

Le parc à conteneurs le plus proche est situé à la Rue de Mellet, 171 à 6220 Fleurus. Il est à votre disposition du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00 et le samedi de 9h15 à 17h30. Le parc est fermé les lundis, dimanches et jours fériés. Plus d'infos sur www.tibi.be



DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	JANVIER		FÉVRIER		MARS	
	P	PMC	P	PMC	P	PMC
FLEURUS 1	9	9-23	6	6-20	6	6-20
FLEURUS 2	10	10-24	7	7-21	7	7-21
FLEURUS 3	13	13-27	10	10-24	10	10-24

ADRESSES DES RECYPARCS

- **Charleroi II (Ransart)** → Rue des Raspes
- **FAC (Farciennes - Aiseau-Presles - Châtelet)**
→ Rue Odon Godart
- **Fleurus** → Rue de Mellet

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00.
Le samedi de 9h15 à 17h30.

Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés (01/01, 01/05, jeudi de l'Ascension, 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12)



MON TOIT FLEURUSIEN

**Nos bureaux
seront fermés:**

lundi 26 décembre 2022
lundi 2 janvier 2023
mardi 21 février 2023
lundi 10 avril 2023

contacts

Par téléphone au
071/82.71.60

- ▶ Permanences téléphoniques:
tous les jours de 8h00 à 12h00
et de 12h30 à 16h00.

Nos bureaux

- ▶ accessible sur rendez-vous
lundi mardi 9h00 12h00
et jeudi 12h45 à 15h30.

Par écrit

- ▶ Adresse: rue Brennet, 36 – 6220 Fleurus

Notre site Web

- ▶ www.montoit.be

Notre Facebook

- ▶ @montoitfleurusien



Visitez notre site